

Compte rendu audio-conférence Covid-19 du 7 avril 2020

Les OS se sont réunies ce matin mardi 7 avril en audio-conférence avec l'équipe de direction afin de faire un nouveau point d'étape.

Sujets RH, gestion, vie des agents

1° Situation en Charente

Une « bonne » nouvelle : toujours pas de cas de collègues atteints par le Covid-19.

Les mêmes 5 collègues présentant des symptômes potentiellement suspects et mis en « quatorzaine » (arrêt de travail) suite à avis du médecin de prévention, vont bien. Leur retour en activité est envisagé, après la fin de leur arrêt de travail et avis du médecin de prévention.

2° Garde d'enfants

Vous avez été très nombreux à nous solliciter suite au mail reçu de la part de la direction. J'ai donc interrogé le directeur ce matin à ce sujet, tout comme notre secrétaire général au directeur général hier.

La réponse est claire et limpide : **AUCUNE OBLIGATION, AUCUNE CONTRAINTE . Il s'agit d'une facilité proposée aux agents**

Les services RH demandent seulement à être prévenus afin de faire un suivi statistique.

3° Restauration

Un décret a été signé en fin de semaine dernière pour que les agents n'ayant plus accès aux restaurants administratifs puissent être remboursés de leurs frais de repas sous la forme de « frais de mission ».

Dès que les modalités d'application seront connues, elles vous seront communiquées.

4° Congés, ARTT

Aucune avancée formelle sur le sujet de la proratisation des ARTT.

Je vous rappelle que les sujets de congés, temps de travail et ARTT sont des sujets Fonction Publique et dépendent donc de la DGAFP. Les arbitrages n'ont pas été faits mais l'on se dirige clairement vers une proratisation et notre DG ne laisse pas transparaître une volonté farouche de demander une dérogation pour la DGFIP.

Ce sujet est potentiellement explosif (même si ce n'est pas le seul), Solidaires Finances Publiques se battra bec et ongles pour que les agents ne soient pas sanctionnés pour des raisons bureaucratiques.

5° Hygiène, organisation et matériel

Une première dotation de 350 masques a été reçue et est en cours d'acheminement dans les services.

Ils sont principalement destinés aux personnes ayant tout contact avec des personnes « extérieures » : régisseurs, ordonnateurs, accueils sur RDV, CID, services du BIL, services du courrier (liste non exhaustive)

Une autre dotation du même ordre de grandeur arrivera en milieu de semaine prochaine.

Point important à rappeler à tous les agents et chefs de service : dans le cadre du travail en présentiel, il doit être organisé des rotations composées d'équipes « étanches », c'est-à-dire qui ne se croisent pas. Merci de me faire remonter partout où ce n'est pas le cas.

Le Plan de Continuation d'Activité (PCA) et sujets « métier »:

C'est LA grande annonce de notre directeur :

Le PCA va être revu et modifié à la HAUSSE ! Ainsi il y aura une augmentation d'agents entrant dans ce nouveau PCA. Le plus possible de ces agents sera placé en télétravail mais un nombre certain d'agents devront faire du présentiel.

La principale raison invoquée est, sans surprise, la campagne IR : accueil téléphonique, mails, e-contact.

Il sera potentiellement fait appel au concours d'autres services (PCRP, PCE)

Il a été également observé une densification de l'activité des SIE, notamment en raison de la gestion du Fonds de Solidarité mais aussi un effet de la situation actuelle sur le civisme fiscal des entreprises.

Ainsi, afin de soutenir le SIE, il sera fait appel à l'aide du PCE, de la BDV (c'est déjà parfois le cas) et peut-être de l'antenne DIRCOFI.

Enfin, la direction s'est engagée à communiquer les comptes rendus des audio-conférences avec les chefs de service et si possible la DG.

C'est tout pour aujourd'hui.

Merci de nous faire remonter la situation dans vos services, de nous transmettre vos questions, afin que j'aie le maximum d'informations et que je puisse réagir le plus vite possible.

Prochaine audio jeudi de la semaine prochaine.

Votre reporter de terrain,
François